

INCENDIES : RETOUR À DOMICILE

Recommandations sanitaires

Conseils pour protéger votre santé



POURQUOI CES RECOMMANDATIONS ? //////////////////////////////////

→ Pour éviter de respirer et d'être en contact des particules, poussières et cendres suite aux incendies.



**ÉCARTER LES
PERSONNES FRAGILES**
des actions de nettoyage
afin de les protéger



**PORTER DES GANTS, UN MASQUE FFP2
ET DES VÊTEMENTS LONGS**
pour éviter tout contact direct avec la suie,
les cendres et les poussières.



NETTOYAGE INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR

- ✓ **Ne pas utiliser d'aspirateur, de souffleur, de nettoyeur haute pression ou balayage à sec** pouvant mettre en suspension des particules,
- ✓ **Nettoyer les objets, meubles et surfaces, à l'eau uniquement, du haut vers le bas** (avec un linge ou serpillière humide pour les objets/meubles et les sols),
- ✓ **Nettoyer les jouets des enfants** avant leur réutilisation,
- ✓ **Ne pas secouer les textiles** (tapis, rideaux, vêtements) **dans la maison**,
- ✓ **Laver les vêtements utilisés pour le nettoyage et les textiles de la maison séparément**,
- ✓ **Nettoyer les bouches de ventilation et remplacer les filtres** si nécessaire,
- ✓ **Nettoyer les piscines** (contrôler le traitement et la qualité de l'eau) **et les fontaines**,
- ✓ **Se laver les mains** après avoir retiré gants et vêtements de nettoyage.

EAU & ALIMENTS

- ✓ **Laisser couler l'eau des robinets** pendant deux minutes avant de boire l'eau à votre retour,
- ✓ **Ne pas utiliser l'eau de votre puits** pour boire, faire la cuisson et vous laver. Elle ne pourra être consommée à nouveau qu'après une analyse confirmant sa qualité,
- ✓ **Ne pas consommer vos œufs s'ils sont exposés aux poussières ou cendres, ou si les poules l'ont été**,
- ✓ **Laver les fruits et légumes du jardin** à l'eau et éplucher les légumes racines et tubercules,
- ✓ **Jeter les aliments non emballés exposés directement aux cendres ou suies**,
- ✓ **Nettoyer les gamelles des animaux**, éviter qu'ils ne lèchent les dépôts de cendre et **nettoyer leurs pattes après une sortie**.

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

CELLULE D'INFORMATION AU PUBLIC

09 70 80 90 40